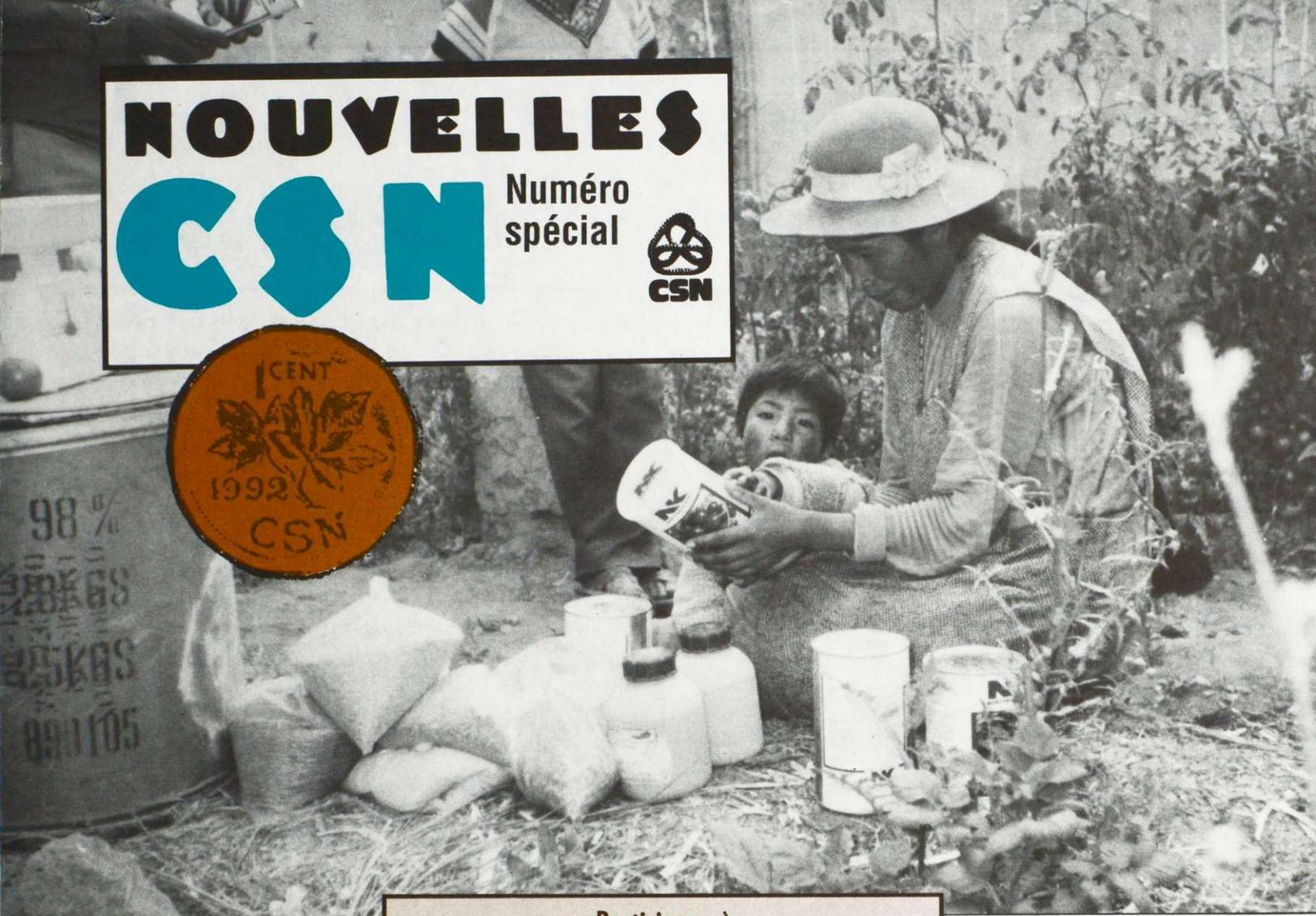


NOUVELLES

CSN

Numéro
spécial



Dans ces pays, où règne une situation économique et sociale difficile liée à des désastres naturels, à des agressions militaires, au pillage des ressources naturelles par des entreprises multinationales, ou à des mesures d'austérité prises par les gouvernements, les populations ne disposent pas, bien souvent, de toutes les ressources pour améliorer de façon significative leur condition et pour produire de la nourriture en quantité suffisante, même si des capacités d'organisation et la volonté d'agir existent.

Le sou de la solidarité

Dans le but de soutenir des projets à long terme, qui s'attaquent aux problèmes de famine et de sous-alimentation, visant à l'autosuffisance alimentaire de pays du tiers monde, la CSN a mis sur pied en 1986 **Alliance syndicats tiers monde**. Son mandat est de recueillir d'une façon permanente des fonds provenant

Participons à
Alliance syndicats tiers monde!
**Un sou qui fait
du chemin**

Pour la plupart des travailleuses et des travailleurs du Québec et des autres pays industrialisés, un sou paraît peu de chose. Mais pour les populations des pays du tiers monde, un sou peut représenter beaucoup. Pour ces habitants aux prises avec de graves problèmes de chômage, de famine et de sous-alimentation, un sou peut faire la différence et permettre aux communautés de se prendre en main.

de contributions syndicales et patronales afin de fournir une aide à long terme aux populations du tiers monde.

Par exemple, les fonds accumulés par **Alliance** permettent de financer des travaux d'approvisionnement en eau par irrigation, l'apprentissage de nouvelles techniques de production agricole ou de conservation des ali-

ments et l'achat d'équipements agricoles ou de pêche.

Adhérons-y!

Le Congrès de la CSN de 1986 a adopté une résolution invitant tous les syndicats affiliés à adhérer à **Alliance syndicats tiers monde** et à y cotiser. Les fonds proviennent de déductions à la source convenues entre le syndicat

et l'employeur d'un sou de l'heure travaillée par chaque salarié. La contribution paritaire de l'employeur vient doubler le fonds d'aide. Il existe toutefois d'autres formules de contributions possibles. Mises bout à bout, les contributions représentent des sommes importantes qui peuvent soutenir efficacement des projets novateurs dans le tiers monde.

L'aide accordée à des communautés du Brésil, de la Bolivie, du Mali et du Mozambique a donné des résultats concrets dont l'essentiel se retrouve dans les pages qui suivent.



Mais pour continuer à appuyer des projets ayant comme objectif l'ac-

croissement de l'autosuffisance alimentaire, les membres de la CSN doivent continuer à appuyer solidairement les populations du tiers monde. L'adhésion à **Alliance syndicats tiers monde** est un bon moyen!



Avec un sou on peut faire beaucoup

Au tiers monde, les travailleuses et les travailleurs regroupés dans des coopératives n'ont besoin que d'un coup de pouce pour se procurer l'équipement agricole et les moyens de transport pour écouler leurs récoltes. Au cours des dernières années, Al-

liance syndicats tiers monde a soutenu des projets contrôlés par les populations concernées qui ont eu pour effet d'améliorer de façon permanente le niveau de production alimentaire. En voici des exemples.

Bolivie

Coopérative minière et agriculture

Pour les 1800 habitants de Kasawasa, petit village situé dans l'Ouest de la Bolivie, le projet agrominier mis en branle au printemps 1991, grâce au soutien d'**Alliance syndicats tiers monde**, permet enfin d'envisager l'autosuffisance alimentaire. Ce qui est considérable dans un pays endetté où règne un climat économique difficile, en raison de l'effondrement des marchés des produits miniers.

Le projet, qui a reçu l'appui de la Centrale ouvrière bolivienne, regroupe un volet agricole et une coopérative minière, où oeuvrent 300 travailleurs. Au cours de 1991, on a consolidé la coopérative, mis sur pied une porcherie et une étable de vaches laitières en vue de la production de fromages, construit des hangars pour l'élevage des poules et produit des semences de légumes et de foin.



Cet effort de coopération internationale démontre qu'il existe des alternatives à la privatisation et au libre-échange, présentés à tort comme les seuls axes de développement économique possible.

Initié au printemps 1991, par la petite communauté de Kasawasa, le projet agrominier a permis d'accroître l'autosuffisance alimentaire.

Mali

Combattre la sécheresse

Plongé dans des difficultés économiques profondes, accentuées par des périodes de sécheresse, le gouvernement du Mali a choisi de mettre en place le plan de développement proposé par le Fonds monétaire international, connu pour ses positions ultra-conservatrices. Ainsi, le gouvernement a réduit ses dépenses sociales, restructuré le secteur agricole et libéralisé le marché des céréales, accroissant d'autant le chômage et réduisant le pouvoir d'achat de la population.

C'est dans ces conditions que la population des villages de la plaine de Manghadié, situé près du désert du Sahara, a initié un vaste

projet visant à contrôler l'eau des crues du fleuve Niger pour relancer les activités agricoles et piscicoles menacées par les sécheresses successives.

Cette initiative est d'autant plus intéressante que d'autres régions suivent avec un intérêt soutenu le projet, auquel participe **Alliance syndicats tiers monde**, en collaboration avec SUCO.

La première phase du projet a permis d'ériger deux barrages, surtout grâce au travail des femmes. La phase II, qui a débuté cet été, consiste à maîtriser les eaux des crues et limiter les effets de la sécheresse sur les activités de production alimentaire, ainsi qu'à aménager la plaine pour revitaliser les activités traditionnelles, comme l'agriculture, l'élevage et la pêche.



Le contrôle de l'eau des crues du fleuve Niger permettra de relancer les activités agricoles menacées par la sécheresse.

Mozambique

Consolider un projet de pêche artisanale

Le petit village de Moma, situé dans la province de Nampula sur la côte Est du Mozambique, compte près de 400 familles qui vivent essentiellement de la pêche artisanale. Utilisant des méthodes rudimentaires pour pêcher et conserver le poisson, les habitants de Moma, comme la plupart des pêcheurs du pays, ne peuvent toutefois compter sur l'aide du gouvernement.

Ainsi, même si la pêche artisanale à petite échelle représente 65% de la production des pêches du pays, les pêcheurs manquent de ressources financières et de moyens techniques pour exploiter adéquatement ce sec-

teur indispensable à leur survie.

Un projet courageux

C'est pourquoi, grâce à l'appui d'organismes de développement, dont **Alliance syndicats tiers monde**, les familles de pêcheurs se sont organisées et ont mis sur pied un projet de développement à long terme. Cette initiative est d'autant plus courageuse, que le Mozambique est déchiré par une situation économique intenable et un conflit armé depuis 1975 qui fait sentir durement ses atrocités: massacres des populations, surtout rurales, sabotages, etc.

Le programme d'appui à la pêche artisanale, dans le village de Moma, veut accroître les possibilités de développement en fournissant aux pêcheurs des moyens adaptés aux ressources du milieu. Déjà, une première phase en 1990 avait permis de renouveler et de mieux équiper le centre de réfrigération et de conservation du poisson, de remettre en état un atelier de réparation de bateaux et d'acheter du matériel de pêche et des biens de nécessité pour vendre aux pêcheurs.

Pour poursuivre le projet pour la prochaine année, les pêcheurs de Moma, par le biais d'un organisme international de développement, Inter Pares, ont reçu une contribution de \$ 16 000 d'**Alliance syndicats tiers monde**. Cette aide financière a permis à Inter Pa-

La pêche artisanale compte pour 65% de la production des pêches du pays.



res de tripler cette somme en accédant à des fonds du gouvernement canadien.

Brésil

Nouvelles techniques de production recherchées

La population brésilienne tente de se relèver des dures années de dictature militaire et lutte contre la récession économique, qui sévit depuis 1985. Le taux d'inflation de 2947% en 1990 et le

chômage élevé ont poussé des familles entières dans la misère. Le pays compte plus de sept millions de paysans sans terre et tous ont attendu en vain la réforme agraire promise.

Les petits producteurs et les travailleurs ruraux, ne bénéficiant d'aucun soutien de l'État, sont donc réduits à une agriculture de subsistance ou chassés vers les bidonvilles surpeuplés.

Obtenir l'autosuffisance alimentaire

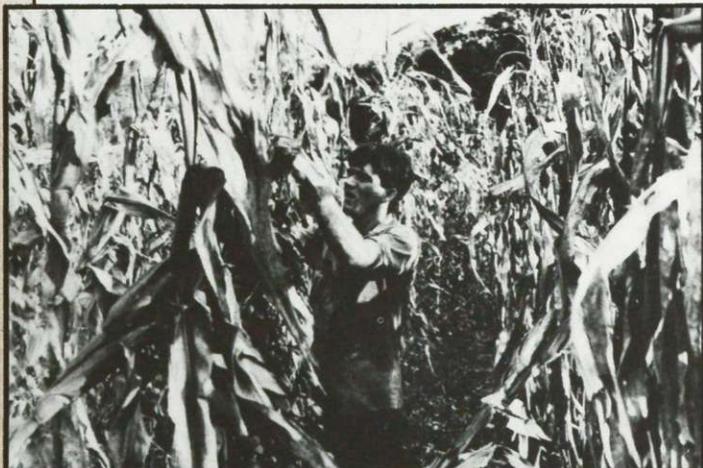
C'est dans ce contexte qu'**Alliance syndicats tiers monde** a répondu à l'appel lancé par le Réseau d'échanges sur les technologies alternatives (RETA) et le Département des travailleurs ruraux de la Centrale unique des travailleurs du Brésil (CUT). Fondé en 1989, le RETA est un organisme sans but lucratif principalement formé d'agriculteurs de Minas Gerais, l'une des 23 provinces du Brésil.

Le RETA veut développer de nouvelles techniques de production agricoles pour rendre plus autonomes les petits producteurs de cette région. Le projet, qui a débuté cet été, consiste à développer la production de se-

mences de maïs sur six terrains gérés par eux. Ces semences, issues de l'écosystème régional et adaptées aux conditions ainsi qu'aux méthodes de travail des paysans, serviront à quelque 300 familles, soit environ 1200 personnes.

Actuellement, la plupart des petits producteurs doivent acheter leurs semences d'industries. Comme ces semences ne servent que pour une récolte et ne sont pas adaptées aux conditions climatiques de la région, les paysans doivent en racheter chaque année et y consacrent environ 20% de leurs maigres revenus.

L'aide demandée par le RETA à **Alliance syndicats tiers monde** consiste en une contribution de \$ 17 550 sur un budget total de \$ 45 447 pour couvrir des activités pendant 18 mois. En collaboration avec la CUT, il s'agit de former des techniciens et des producteurs de la région et de produire du matériel pour faire partager les expériences.



Les producteurs agricoles ont produit des semences adaptées aux conditions climatiques du pays.

Seulement un sou de l'heure

Négociée par le syndicat et l'employeur et inscrite dans la convention collective, la déduction d'un sou pour chaque heure travaillée par salarié représente bien peu de chose. Pour chaque travailleur, la cotisation est de 40 sous par semaine de 40 heures, \$ 1,72 par mois et \$ 20,80 par année. Une fois les impôt déduits, cette contribution représente environ \$ 14 annuellement. Les contributions de l'employeur, qui viennent doubler les sommes constituant le fonds, sont également déductibles de l'impôt payable par celui-ci.

Les syndicats qui n'ont pas de formule de déduction à la source peuvent également contribuer au fonds à l'occasion de la Semaine du développement international (la première semaine de février de chaque année). La contribution recommandée est de \$ 20 par tranche de 100 membres. Il est également possible, pour les syndicats qui ne peuvent obtenir la déduction à la source, de faire des contributions régulières à **Alliance syndicats tiers monde**, équivalente à la formule suggérée (1 sou de l'heure par membre) à même la caisse syndicale.

Un fonctionnement démocratique

Le conseil d'administration d'**Alliance syndicats tiers monde** se compose de:

- cinq personnes de la CSN ou des fédérations et conseil centraux affiliés;
- deux personnes provenant d'organisations non-gouvernementales spécialisées dans la coopération internationale;
- une personne provenant d'un autre milieu socio-économique.

C'est le conseil d'administration qui a la responsabilité de l'utilisation des sommes accumulées.

En aucun temps les frais d'administration ne doivent dépasser 10% des sommes recueillies. Tous les syndicats participants reçoivent des rapports d'information sur les projets en cours.

Pour participer

Les syndicats désireux d'adhérer à **Alliance syndicats tiers monde** peuvent communiquer avec le Service des relations internationales de la CSN qui leur fournira toutes les informations. Une cassette vidéo d'une durée de sept minutes est disponible sur demande et une personne ressource peut rencontrer l'assemblée générale du syndicat.

Cette solidarité, exprimée à l'égard des populations du tiers monde, est un prolongement naturel de l'action syndicale menée par la CSN pour améliorer le sort de travailleuses et de travailleurs.

Vers l'autonomie

Alliance syndicats tiers monde privilégie des projets impliquant la participation et la gestion par les populations affectées et recourant à des technologies qu'elles peuvent contrôler.

Alliance syndicats tiers monde
1601, avenue de Lorimier,
Montréal (Québec)
H2K 4M5
(514) 598-2098

Textes:

Louis-Serge Houle,
Service de
l'information
de la CSN

Conception graphique:

Jean Gladu

Impression:

Les travailleuses
et les travailleurs
syndiqués CSN
de L'Imprimerie
L'Éclaireur
de Beauceville

Photos: ACDI,

Norman Thibeault,
REDE, COPLA

*Ont également
collaboré à ce
supplément de
Nouvelles CSN:*

*Peter Bakvis et
France Désaulniers*
Février 1992